

L'honorable Chrystia Freeland, C.P., députée, vice-première ministre et ministre des Finances
L'honorable Randy Boissonnault, C.P., député, ministre du Tourisme et ministre associé des Finances
M. Terry Beech, député, secrétaire parlementaire de la ministre des Finances
Ministère des Finances Canada
90, rue Elgin
Ottawa (Ontario) K1A 0G5

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre et Monsieur le Secrétaire parlementaire,

Nous vous remercions de nous donner l'occasion de fournir de l'information et des recommandations alors que vous préparez le budget 2022.

Votre gouvernement est confronté à des enjeux sans précédent. Dans le cadre du discours du Trône, votre gouvernement a présenté ses plans pour bâtir une économie plus résiliente, y compris des investissements dans les infrastructures publiques et des mesures pour atténuer les effets des changements climatiques.

Il s'agit en effet de priorités essentielles. Les infrastructures sont essentielles à la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens et à la compétitivité de notre pays. Nous comptons sur les réseaux de production d'énergie, les routes et le transport en commun, la gestion des eaux, les hôpitaux et l'exploitation des ressources naturelles pour fonctionner sur les plans personnel, social et économique. Et, comme l'ont démontré les plus récents événements, l'importance de renforcer notre résilience n'est pas exagérée.

Nous pouvons vous aider. L'Association canadienne de la construction (ACC) défend les intérêts de l'industrie de la construction au Canada. Elle représente plus de 20 000 entreprises membres provenant de 63 associations partenaires intégrées, soit des associations locales et provinciales de la construction. La construction emploie plus de 1,4 million de personnes au Canada et contribue environ 141 milliards de dollars annuellement à l'économie, représentant 7,5 % du produit intérieur brut (PIB) du Canada. La construction est la pierre d'assise de l'économie canadienne.

L'industrie de la construction est prête et apte à jouer son rôle pour consolider le positionnement du Canada de façon à ce qu'il puisse faire face aux enjeux futurs, dont celui des infrastructures vieillissantes, en augmentant la résilience des infrastructures aux changements climatiques et en construisant des infrastructures fiables pour relier les chaînes d'approvisionnement et assurer le mouvement transfrontalier efficace des biens et services. Inclusive et diversifiée, notre industrie cherche à embaucher et à conserver une main-d'œuvre qualifiée et talentueuse en lui offrant des emplois bien rémunérés propices à une longue carrière.



Canadian Construction
Association
Association canadienne
de la construction

Nous avons également besoin de l'aide de notre gouvernement. Il existe un écart entre les investissements affectés aux infrastructures et les fonds nécessaires pour réparer nos infrastructures vieillissantes et bien positionner le Canada pour l'avenir. Les investissements doivent être planifiés d'une manière cohérente et à long terme et guidés par un organisme indépendant qui peut harmoniser les besoins fédéraux, provinciaux, municipaux et des communautés autochtones; les pratiques d'approvisionnement doivent être simplifiées et modernisées. Enfin, le Canada doit prendre davantage de mesures pour remédier à la grave pénurie de main-d'œuvre à laquelle l'industrie de la construction est confrontée, car nous prévoyons que 22 % de notre main-d'œuvre prendra sa retraite au cours de la prochaine décennie.

Les recommandations pour le budget 2022 qui sont présentées ci-dessous visent à faire progresser ces priorités importantes.

Au nom de l'Association canadienne de la construction et de nos membres, je tiens à vous remercier, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre et Monsieur le Secrétaire parlementaire, ainsi que le ministère des Finances, pour le temps et l'attention que vous nous accordez. Nous sommes heureux de contribuer à vos importantes délibérations en prévision du budget 2022 et nous sommes prêts à discuter plus en détail de nos recommandations.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre et Monsieur le Secrétaire parlementaire, l'expression de ma considération respectueuse.

Mary Van Buren
Présidente, Association canadienne de la construction



RECOMMANDATIONS

Recommandation n° 1 : Accroître les investissements dans les infrastructures.

Le gouvernement du Canada doit agir pour combler l'écart qui existe entre les niveaux de financement prévus et les fonds nécessaires pour réparer nos infrastructures vieillissantes, renforcer leur durabilité et bien positionner le pays pour l'avenir.

La plupart des infrastructures canadiennes ont été construites dans les années 60 et 70 et ont maintenant atteint un point d'inflexion. L'ACC et plusieurs organisations partenaires ont fait part de leurs préoccupations à ce sujet dans le dernier Bulletin de rendement des infrastructures canadiennes (BRIC). Il s'agit d'un rapport détaillé qui évalue la santé de sept catégories d'actifs d'infrastructures en fonction des données de l'enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada.

Le gouvernement fédéral a réagi convenablement en lançant des initiatives pertinentes, comme le plan de 2016 Investir dans le Canada, qui engage 180 milliards de dollars sur 12 ans pour des infrastructures qui profitent aux Canadiennes et aux Canadiens, et la Banque de l'infrastructure du Canada, qui investit des fonds dans des projets tout en générant des revenus en mettant à profit des capitaux publics et privés. Mais il faut davantage. Un financement efficace doit tenir compte des réalités à long terme en matière d'infrastructure. En outre, les stratégies d'approvisionnement doivent tenir compte de la durabilité dans nos infrastructures et être prêtes à en absorber les coûts. Le financement doit être prévisible, octroyé rapidement et correspondre aux besoins des provinces, des municipalités et des Autochtones (voir la recommandation n° 3).

Il faut rétablir la confiance des investisseurs en réduisant les formalités administratives, en éliminant les barrières commerciales interprovinciales et en incitant les entreprises à investir au Canada.

Recommandation n° 2 : Investir dans l'infrastructure commerciale, y compris l'Initiative de la porte et du corridor de commerce de l'Ouest canadien.

L'économie a besoin d'infrastructures fiables pour relier les chaînes d'approvisionnement et assurer le mouvement transfrontalier efficace des biens et services.

En 2019, le ratio du commerce au PIB du Canada était légèrement inférieur à 65 %, soit le plus élevé de tous les pays de l'OCDE. Le succès du positionnement du Canada en tant que pays commerçant repose en partie sur sa capacité à faire en sorte que ses biens atteignent les marchés étrangers. Or, comme l'ont démontré la pandémie mondiale, l'impact des récents événements climatiques extrêmes en Colombie-Britannique et les blocus qui ont interrompu le commerce entre le Canada et les États-Unis, notre infrastructure propice au commerce est vulnérable. Pour stimuler sa croissance économique, le Canada doit recapitaliser considérablement son Fonds des corridors commerciaux pour investir de



manière stratégique à long terme dans les infrastructures propices au commerce, comme l'Initiative de la porte et du corridor de commerce de l'Ouest canadien.

Recommandation n° 3 : Créer un organisme consultatif indépendant pour guider les investissements dans les infrastructures.

Un organisme consultatif indépendant peut harmoniser intelligemment les besoins du pays, des provinces, des municipalités et des communautés autochtones afin de combler les déficits d'infrastructure dans l'ensemble du Canada.

La stabilité que créerait une réserve de projets pluriannuels, fondés sur des données probantes et des conseils d'experts indépendants, favoriserait également le développement de la main-d'œuvre qualifiée nécessaire et stimulerait des investissements du secteur privé.

Recommandation n° 4 : Moderniser les pratiques du gouvernement en matière d'approvisionnement pour les infrastructures.

La stratégie d'approvisionnement du gouvernement fédéral est dépassée et laisse peu de place aux solutions créatives et au partage équitable des risques. Des méthodes novatrices d'approvisionnement et de réalisation peuvent améliorer la productivité, permettre de réaliser des économies et réduire les délais de construction des projets.

Face à l'augmentation des problèmes de productivité et de durabilité, notamment les objectifs de zéro émissions nettes, sans compter les pénuries de matériaux et de main-d'œuvre qui affectent les marges bénéficiaires, le moment est venu de moderniser les pratiques d'approvisionnement.

Les stratégies d'approvisionnement du gouvernement fédéral doivent être adaptées de sorte à encourager l'innovation, à tenir compte de la valeur à long terme et de la durabilité, à promouvoir l'utilisation d'autres modes de réalisation de projets et à appuyer le partage des risques. Des méthodes novatrices d'approvisionnement et de réalisation peuvent améliorer la productivité, permettre de réaliser des économies et réduire les délais de construction des projets.

Recommandation n° 5 : Collaborer avec l'industrie pour bâtir la main-d'œuvre de l'avenir.

Le gouvernement doit collaborer avec l'industrie pour recruter, former et conserver une main-d'œuvre inclusive, y compris le financement de la campagne de l'ACC « Le talent a sa place ici » pour attirer de nouveaux talents dans la construction.



Canadian Construction
Association
Association canadienne
de la construction

Comme indiqué précédemment, la construction emploie 1,4 million de personnes. En raison des départs à la retraite et des changements démographiques, l'industrie de la construction devra combler des centaines de milliers d'emplois d'ici 2028. La construction offre des emplois bien rémunérés et gratifiants. Pour remédier aux pénuries et stimuler l'innovation, nous devons positionner l'industrie comme une carrière de choix afin d'attirer des candidats issus de groupes sous-représentés et des domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM).

La récente initiative du gouvernement visant à promouvoir les métiers spécialisés en tant que premier choix de carrière pour les jeunes est un pas dans la bonne direction. Cependant, il faut en faire davantage puisque les métiers spécialisés ne comptent que pour une partie du problème. L'industrie de la construction a également besoin de main-d'œuvre qualifiée en ingénierie, en gestion de projet, en coordination et dans plusieurs autres domaines. L'investissement dans des programmes visant à remédier aux pénuries de main-d'œuvre, notamment en accordant une priorité aux nouveaux arrivants qualifiés et en finançant des stages d'apprentissage, permettra à la population canadienne de profiter d'un secteur d'emploi viable et inclusif tout en attirant une main-d'œuvre diversifiée et qualifiée.